



FONDATION DES PARCS  
ET JARDINS DE FRANCE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

168 rue de Grenelle - 75007 Paris

Préserver  
Restaurer  
Transmettre

NOM .....  
PRÉNOM .....  
ADRESSE .....  
CODE POSTAL ..... VILLE.....  
TÉLÉPHONE .....  
e-mail .....@.....

**DONNE à la Fondation pour PARTICIPER aux objectifs suivants :**

- Préserver et développer les parcs et jardins de France
- Mettre en valeur l'art des jardins et encourager ses enseignements
- Aider particulièrement **Le Jardin de Silière, 5 rue Varinot, 52600 Cohons** .....

**VERSEMENT CHOISI :**

- Membre **ami** (à partir de 200 €) .....
- Membre **donateur** (à partir de 1.000 €) .....
- Membre **fondateur** (à partir de 10.000 €) .....

**Chèque à l'ordre de FPJF (Fondation des Parcs et Jardins de France)  
à poster avec ce bulletin au 168 rue de Grenelle 75007 Paris**

**DÉDUCTIONS FISCALES :**

- Pour l'ISF : 75% du montant donné avant le 15 juin dans la limite de 50.000 €.  
*Exemple : redevable de 3.000 € d'ISF, vous donnez 4.000 € à la Fondation des Parcs et Jardins et vous n'avez aucun ISF à payer.*
- Pour l'IRPP : 66% du montant donné pendant l'année fiscale précédente dans la limite de 20% du revenu imposable.

**» MERCI de bien préciser si vous souhaitez le reçu fiscal pour votre :**

- Impôt sur le revenu
- Impôt sur la fortune

**Ce reçu fiscal vous sera adressé sous en-tête de la Fondation du Patrimoine**  
qui a ouvert un compte réservé pour la Fondation des Parcs et Jardins de France.